

Travailler en espaces confinés - Intervenant & Surveillant

OBJECTIFS

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés.
Appliquer avec maîtrise la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention.
Utiliser les équipements de sécurité, vérifier leur bon état de fonctionnement et utiliser les moyens et codes de communication.
Utiliser les moyens et codes de communication.
Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des Intervenants.
Appliquer avec maîtrise les procédures d'alerte, de secours et d'évacuation.
Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

TYPE DU PUBLIC

Salariés, Surveillant & Intervenant amenés à travailler en espaces confinés des métiers de l'eau et de l'assainissement.

PRÉREQUIS (attestés par l'employeur)

Commun au 2 rôles Intervenant/Surveillant

Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre de l'intervention).
Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés).

Surveillant

Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (contrôle vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention).

Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace).

Intervenant

Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur (dispositif anti chute : harnais, tripode, antichute à rappel automatique...)

Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque autosauveteur).

« A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confiné...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise ».

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Moyens pédagogiques

Exposés et mises en situation pratique en mode normal et en mode dégradé.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Espace d'entraînement et de certification, EPC et EPI conformes au Document de Référence CATEC de l'INRS.

> Moyens humains

Deux formateurs CATEC formés et certifiés par l'INRS.

SOCOTEC Formation est un organisme de formation habilité par l'INRS.

ÉVALUATION

- > Les épreuves pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance du Certificat Aptitude à Travailler en Espace Confiné - CATEC fonction de Surveillant et d'Intervenant - sur un espace d'entraînement et de certification.
Le renouvellement du CATEC est obligatoire tous les 3 ans.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Présentation du dispositif CATEC R472**
- > **Cadre réglementaire : Code du travail, R 447 (prévention des accidents lors de travaux en espace confiné)**
- > **Champ d'application**
- > **Acteurs de prévention**
- > **Risques et dangers des espaces confinés**
2 acteurs sont identifiés :
- > **Rôle du surveillant**
Le maintien des conditions de sécurité (ventilation, intégrité de la signalisation de chantier • Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des équipiers • Les procédures d'alerte et de secours
- > **Rôle de l'intervenant**
Les procédures d'évacuation de l'espace confiné (suivi de procédure, évacuation calme, information de l'encadrement)
• Les risques liés à son activité professionnelle • L'attention aux signes de danger • La communication avec les autres opérateurs • Le compte-rendu des observations qui pourraient être utiles ou compléter la connaissance des risques dans l'espace

PRATIQUE

- > **Mises en situation sur un espace d'entraînement et de certification**
Préparation de l'intervention • Mise en œuvre de la signalisation temporaire de chantier • Sécurisation de la zone de travail • Équipement des opérateurs • Ventilation • Détection préalable • Intervention avec différents scénarii d'incidents et d'alertes

Epreuves certificatives par 2 formateurs CATEC sur 2 h.

La formation est conforme au dispositif CATEC R472 de la CNAM.

La formation est dispensée par SOCOTEC Formation, organisme habilité par l'INRS sous le numéro 1522338/2022/CATEC/O/CN

MODALITÉS

Durée : 7 heures réparties comme suit : 2 h de théorie et 5 h de pratique.

Prix : nous consulter.